

(2) Appartement de type 3 pièces lot 114 de 50,38 m² habitables avec terrasse de 3,88 m² situé au premier étage de la résidence LA FAVORITE à St-Cyr l'École d'un montant de 229 000 € (sans parking) bénéficiant d'une remise de 8 000 € pour une réservation signée les 10, 11, 12 et 13 novembre 2016 limitée aux 20 premiers réservataires dans la limite des stocks disponibles, offre non cumulable avec toutes autres offres Cogedim et Akerys en cours ou à venir, pour un couple avec 1 enfant avec un apport de 5 000 €. Conditions en vigueur à compter du 22 septembre 2016 susceptibles de variation, réservées aux clients COGEDIM pour un prêt immobilier distribué par LCL. Prêt amortissable ayant pour objet le financement de l'acquisition d'un bien à usage de résidence principale à taux fixe (pour un couple ayant un revenu compris entre 36.000,00 € et 72.000,00 € et un apport en deniers propres hors frais inférieur à 10%), à échéances modulables et d'une durée maximum de 27 années, après étude préalable et sous réserve d'acceptation de votre dossier et un prêt à taux zéro appelé PTZ ne portant pas intérêt, sous condition de ressources, pour financer une opération immobilière liée à la résidence principale en accession à la première propriété, à savoir l'achat avec ou sans travaux d'un logement neuf ou dans l'ancien si ce dernier est acheté auprès d'un organisme HLM ou sous condition de travaux, ou la construction d'un logement. Les modalités du prêt à taux zéro sont fonction du coût total de l'opération TTC, du nombre de personnes destinées à occuper à titre de résidence principale le logement et de leurs ressources, de la localisation du logement (Zonage A, B1 B2 et C). Le remboursement du prêt à taux zéro s'effectue, en fonction des ressources des personnes destinées à occuper à titre de résidence principale le logement. Les durées du prêt s'échelonnent de 20 à 25 ans, avec trois profils de remboursement différents. Chacun des profils de remboursement comporte une période de différé total, respectivement de 5, 10 et 15 ans. Exemple de financement d'un montant global de 224 000 € pour un couple avec 1 enfant dont le revenu fiscal de référence N-2 est de 35 000 € pouvant bénéficier d'un prêt à taux Zéro (3) d'un montant de 91 600 €, d'une durée de 300 mois avec un différé de remboursement de 180 mois, au Taux Effectif Global Annuel de 0,33% assurance incluse pour une mensualité assurance comprise de 20,61 € pendant 180 mois puis une mensualité assurance comprise de 783,94 € pendant 120 mois. Le coût de l'assurance (Assurance Décès Invalidité obligatoire incluse pour un emprunteur âgé de moins de 36 ans à la date de l'offre - Contrat assuré par CACI VIE et CACI NON VIE et distribué par le Crédit lyonnais) est de 20,61 € par mois et s'ajoute à l'échéance de remboursement du prêt. Le montant total dû par l'Emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 6 183 € pour un Taux Annuel Effectif de l'assurance (TAEA) de 0,33%. Pas de frais de dossier. Le coût total du crédit est de 6 183 € assurance incluse, sous réserve des charges liées aux garanties éventuelles. Et avec un prêt complémentaire de 132400€ sur 25 années, au Taux Effectif Global Annuel de 2,5% assurance incluse, vous remboursez 300 mensualités assurance comprise de 594,2 €. Le coût de l'assurance (Assurance Décès Invalidité obligatoire incluse pour un emprunteur âgé de moins de 36 ans à la date de l'offre - Contrat assuré par CACI VIE et CACI NON VIE et distribué par le Crédit lyonnais) est de 29,79 € par mois et s'ajoute à l'échéance de remboursement du prêt. Le montant total dû par l'Emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 8 937 € pour un Taux Annuel Effectif de l'assurance (TAEA) de 0,45%. Frais de dossier offerts. Le coût total du crédit est 45 860 € assurance incluse, sous réserve des charges liées aux garanties éventuelles. "L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur est tenu de lui rembourser les sommes

versées par l'emprunteur. Voir conditions en agence. (3) Offre soumise à conditions selon la réglementation du Prêt à taux zéro en vigueur au 01/01/2016. ""Prêteur : Crédit Lyonnais SA au capital de 1 847 860 375 € - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon – siège central : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex - inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001878"". COGEDIM, Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 000 € - Siège Social : 8 av. Delcassé - 75008 Paris - RCS PARIS : 054 500 814 - N°ORIAS 13005113 - SIRET : 054 500 81 4 00 55. Document non contractuel.

(4) Appartement de type 4 pièces lot 115 de 70,66 m² habitables avec terrasse de 13,49 m² situé au premier étage de la résidence LA FAVORITE à St-Cyr l'Ecole d'un montant de 289 000 € (sans parking)) bénéficiant d'une remise de 9 000 € pour une réservation signée les 10, 11, 12 et 13 novembre 2016 limitée aux 20 premiers réservataires dans la limite des stocks disponibles, offre non cumulable avec toutes autres offres Cogedim et Akerys en cours ou à venir, pour un couple avec 2 enfants avec un apport de 10 000 €. Conditions en vigueur à compter du 22 septembre 2016 susceptibles de variation, réservées aux clients COGEDIM pour un prêt immobilier distribué par LCL. Prêt amortissable ayant pour objet le financement de l'acquisition d'un bien à usage de résidence principale à taux fixe (pour un couple ayant un revenu compris entre 36.000,00 € et 72.000,00 € et un apport en deniers propres hors frais inférieur à 10%), à échéances modulables et d'une durée maximum de 27 années, après étude préalable et sous réserve d'acceptation de votre dossier et un prêt à taux zéro appelé PTZ ne portant pas intérêt, sous condition de ressources, pour financer une opération immobilière liée à la résidence principale en accession à la première propriété, à savoir l'achat avec ou sans travaux d'un logement neuf ou dans l'ancien si ce dernier est acheté auprès d'un organisme HLM ou sous condition de travaux, ou la construction d'un logement. Les modalités du prêt à taux zéro sont fonction du coût total de l'opération TTC, du nombre de personnes destinées à occuper à titre de résidence principale le logement et de leurs ressources, de la localisation du logement (Zonage A, B1 B2 et C). Le remboursement du prêt à taux zéro s'effectue, en fonction des ressources des personnes destinées à occuper à titre de résidence principale le logement. Les durées du prêt s'échelonnent de 20 à 25 ans, avec trois profils de remboursement différents. Chacun des profils de remboursement comporte une période de différé total, respectivement de 5, 10 et 15 ans. Exemple de financement d'un montant global de 279 000 € pour un couple avec 2 enfants dont le revenu fiscal de référence N-2 est de 40 000 € pouvant bénéficier d'un prêt à taux Zéro (5) d'un montant de 115 600 €, d'une durée de 300 mois avec un différé de remboursement de 180 mois, au Taux Effectif Global Annuel de 0,33% assurance incluse pour une mensualité assurance comprise de 26,01€ pendant 180 mois puis une mensualité assurance comprise de 989,34 € pendant 120 mois. Le coût de l'assurance (Assurance Décès Invalidité obligatoire incluse pour un emprunteur âgé de moins de 36 ans à la date de l'offre - Contrat assuré par CACI VIE et CACI NON VIE et distribué par le Crédit lyonnais) est de 26,01€ par mois et s'ajoute à l'échéance de remboursement du prêt. Le montant total dû par l'Emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 7 803 € pour un Taux Annuel Effectif de l'assurance (TAEA) de 0,33%. Pas de frais de dossier. Le coût total du crédit est de 7 803 € assurance incluse, sous réserve des charges liées aux garanties éventuelles. Et avec un prêt complémentaire de 163 400 € sur 25

années, au Taux Effectif Global Annuel de 2,5% assurance incluse, vous remboursez 300 mensualités assurance comprise de 733,33 €. Le coût de l'assurance (Assurance Décès Invalidité obligatoire incluse pour un emprunteur âgé de moins de 36 ans à la date de l'offre - Contrat assuré par CACI VIE et CACI NON VIE et distribué par le Crédit lyonnais) est de 36,77 € par mois et s'ajoute à l'échéance de remboursement du prêt. Le montant total dû par l'Emprunteur au titre de l'assurance sur la durée totale du prêt sera de 11 031 € pour un Taux Annuel Effectif de l'assurance (TAEA) de 0,45%. Frais de dossier offerts. Le coût total du crédit est 56 599 € assurance incluse, sous réserve des charges liées aux garanties éventuelles. "L'emprunteur dispose d'un délai de réflexion de 10 jours. La vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur est tenu de lui rembourser les sommes versées par l'emprunteur. Voir conditions en agence. (5) Offre soumise à conditions selon la réglementation du Prêt à taux zéro en vigueur au 01/01/2016. ""Prêteur : Crédit Lyonnais SA au capital de 1 847 860 375 € - SIREN 954 509 741 - RCS Lyon - siège social : 18 rue de la République 69002 Lyon – siège central : 20 avenue de Paris 94811 Villejuif Cedex - inscrit sous le numéro d'immatriculation d'intermédiaire en assurance ORIAS : 07 001878"". COGEDIM, Société par Actions Simplifiée au capital de 30 000 000 € - Siège Social : 8 av. Delcassé - 75008 Paris - RCS PARIS : 054 500 814 - N°ORIAS 13005113 - SIRET : 054 500 814 00 55. Document non contractuel.